

Priorités de l'État régional pour les ressources du genevois français

Le 25 septembre 2018 les préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie sous l'égide du SGAR Auvergne Rhône Alpes, décident d'organiser une action coordonnée des services de l'État pour les territoires français du bassin genevois. Dans ce secteur, en forts et rapides développements démographique et urbain, la priorité de l'État régional est de préserver les ressources territoriales qui fondent les avantages comparatifs du genevois à court terme et sa résilience à long terme. Un travail d'expertises croisées a fait identifier et retenir 9 potentiels assurant la force originale de ce territoire et 5 sujets de coopération prioritaires avec la Suisse. Les services de l'État, chacun dans son cadre d'actions, définissent des modalités d'interventions pour atteindre cet objectif commun.

Une formation professionnelle qui conforte et pérennise les savoir-faire locaux : 4 Campus des métiers

Afin de développer ce potentiel genevois, l'État propose :

De mettre en action et coordonner les politiques existantes :

- Campus des métiers de la mécanique connectée (Cluses) ; Campus des métiers de l'hôtellerie et du tourisme de montagne (Thonon-les-Bains) ; Campus des métiers de la plasturgie (Oyonnax) ; Campus des métiers de la construction durable innovante (Annemasse – Genève) ;
- Objectif : mettre en relation les organismes de formation et les entreprises afin de contribuer à l'adéquation entre les demandes de main d'œuvre qualifiée et le développement des compétences.



D'initier ou de renforcer des actions opérationnelles :

- Renforcer, pérenniser et élargir les dynamiques partenariales créées par les Campus des métiers ;
- Anticiper les besoins futurs comme ceux issus des grands projets du territoire (CERN) ;
- Accompagner les acteurs économiques et de formation du territoire.

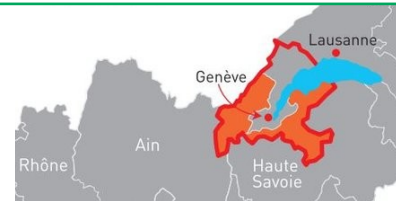
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Hôtellerie et tourisme de montagne Rhône-Alpes



De proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre :

- Gouvernance des Campus des métiers et des qualifications : co-pilotage des Campus des métiers et des qualifications par l'État et la Région ; valorisation des Campus auprès des autres services locaux et régionaux de l'État, afin de favoriser un pilotage interministériel ;
- Fonctionnement et pérennisation des Campus : moyens humains ; assistance aux partenaires des Campus ; soutien à la mise en place de veille localisée ; incitation aux évaluations ;
- Actions thématiques (enseignement, logement, mobilité) : renforcement de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur pour les métiers de l'hôtellerie et du tourisme de montagne ; mobilisation des universités partenaires des Campus ; incitation à la création de lieux d'accueil et d'information de proximité ; identification des besoins en logements et développement d'une offre adaptée ; meilleure prise en compte des besoins en logement des jeunes en apprentissage dans les politiques locales.



Les fondamentaux de l'action de l'État

Accompagner l'évolution de savoir-faire spécifiques et historiques, donc rares.

Ce qui est à préserver :

- Tissus d'entreprises locales
- Esprit local d'entreprise et d'innovation
- Lieux de formations pré-existants
- Transmission des savoir-faire historiques
- Passerelles entre les métiers de l'industrie et l'enseignement

GRAND FORMA
Se former dans le Genevois français

Fiche potentiels
Fiche coopérations
Fiche méthodes

9 potentiels du franco-genevois identifiés et qualifiés par l'étude

Culture de la protection de l'eau
Grande richesse écologique
Production agricole
Activité de santé
Patrimoines ruraux de montagne
Industrie du décolletage
Formation professionnelle et Campus des métiers
Politique d'amélioration de l'air
Potentiel d'énergies à faible émission de CO2

